# APPEL À CONTRIBUTIONS pour la Revue Développement Durable et Territoires

sur le thème : « Culture et développement durable : vers quel ordre social ? »

«Le défi que l'humanité est appelé à relever est d'adopter de nouvelles formes de pensée, de nouvelles façons d'agir, de nouvelles façons de s'organiser en société, en un mot, de nouvelles façons de vivre. Il s'agit aussi de promouvoir différentes voies du développement, en étant conscient de l'influence des facteurs culturels sur la manière dont les sociétés conçoivent leur avenir et choisissent les moyens de le réaliser. »

Pérez de Cuéllar, Notre diversité créatrice, 1996.

La réflexion internationale en matière de développement durable a d'abord été une réflexion sur les thèmes de l'environnement et du développement – le rapport Brundtland « Notre avenir à tous » (1987) et la déclaration de Rio (1992). Toutefois, dès le début des années 1990, une réflexion parallèle s'est amorcée sur le thème de la culture et du développement – le rapport Pérez de Cuéllar « Notre diversité créatrice » de la Commission mondiale de la culture et du développement (1996) et la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001). Cette dernière fut l'occasion pour la communauté internationale de réaffirmer sa conviction que le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix.

S'inscrivant dans cette perspective, le présent appel à contributions porte sur les définitions de la culture, l'identification des acteurs culturels et l'intégration de la culture dans une démarche territoriale de développement durable. De quelle(s) culture(s) s'agit-il ? Qui sont les dépositaires de la culture ? Quelles sont les étapes pour son intégration aux politiques de développement durable ? Qu'implique la création d'indicateurs culturels parmi les indicateurs de développement durable ? Quelles sont les conséquences de l'instrumentalisation idéologique de la culture tant sur l'action publique que sur les attitudes et les comportements des individus ?

Au cours des dernières décennies, la notion de culture s'est, en effet, considérablement modifiée. Rappelons que dans son acception la plus large qui rejoint par certains aspects la vision anthropologique de cette notion, la culture englobe les valeurs partagées par la population, la tolérance envers l'autre, les orientations et les préférences sociales, les croyances, la langue, les idées, le savoir. Elle s'étend à l'ensemble des us et coutumes d'une société, à son vécu, à son histoire, à son patrimoine. Prise dans un sens étroit et usuel, elle désigne l'ensemble des formes par lesquelles une société s'exprime à travers les arts et les lettres. Ainsi comprise, la notion de culture alterne donc entre un sens total ou existentiel et un sens résiduel ou institutionnel (Saint-Pierre, 2007).

Pour mener le nouvel ordre social vers un développement durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle, les chefs d'État et de gouvernement ont ainsi créé un cadre politique à l'occasion du premier Sommet de la Terre en 1992 et un programme d'action, l'Agenda 21 de Rio. Ils ont également mis en place des institutions – ministères, comités, ... - et des formations - universitaires et professionnelles. Toutefois, les politiques publiques de développement durable doivent accompagner les initiatives des communautés locales et prendre en compte les attentes, sans cesse croissantes des citoyens qui, de mieux en mieux informés et de plus en plus sensibilisés, considèrent les contributions de la culture comme faisant partie intégrante de leur qualité de vie.

Les institutions culturelles, pour leur part, intègrent différemment ce concept dans leurs activités, leurs produits et leur gestion. Par exemple, l'adoption de gestes éco-responsables et le développement de l'éco-conception viennent modifier le rapport de ces organismes publics, parapublics ou privés avec leur environnement. Quant à leurs responsables, ils tentent de considérer les effets sociaux de leurs actions – l'amélioration des conditions de vie et de travail des professionnels - ainsi que la question du développement des institutions et de sa relation aux parties prenantes.

Ainsi, l'ordre social n'est pas le simple résultat d'une détermination structurelle et politique, mais il est également le fruit de la prise en compte de la culture et de ses acteurs, c'est-à-dire des savoirs, savoir-faire, règles, normes, interdits, stratégies, régulations, croyances, idées, valeurs, mythes qui se transmettent de génération en génération, se reproduisent en chaque individu [...] (Morin, 1999). Le déroulement de l'action n'est jamais figé, mais sans cesse réadapté, réinvesti, négocié. Il est bien plus le fait de savoir-faire, de conflits, de négociations, de divergences d'intérêts, de tensions affectives, que la conséquence de l'application de règles strictes et fonctionnelles – souvent ignorées d'ailleurs, par les individus auxquelles elles sont censées s'appliquer (Strauss, 1963).

Dans cette perspective, comment appréhender la culture face aux enjeux de développement durable ? Si la question de la culture semble de plus en plus explorée, il apparaît cependant que des travaux sont encore à entreprendre et à discuter sur les définitions, les méthodologies et les pratiques des acteurs, notamment pour les enrichir et les guider. Cet appel à contributions invite à étudier de manière approfondie et critique les initiatives et les réflexions en termes d'intégration de la culture aux démarches de développement durable: comment ces deux notions s'articulent-elles ? Quelles analyses peut-on conduire des différentes approches mobilisées, des méthodes et des outils, leurs

intérêts et limites ? Quels acteurs en assurent la promotion et le développement ? Comment est mené le travail d'évaluation de la contribution de la culture aux démarches de développement durable ? Quels sont les impacts de ces expériences sur l'action publique, l'action culturelle et l'action citoyenne ?

En conformité avec l'esprit de notre revue, les contributions pourront mobiliser des regards disciplinaires variés, sans négliger les démarches interdisciplinaires. Les réflexions et travaux théoriques devront, dans la mesure du possible, s'appuyer sur des pratiques et des exemples concrets. Les auteurs peuvent aussi envoyer toute proposition qui aurait trait à la thématique générale proposée.

## Démarche et calendrier proposés

- 1 Envoi d'une proposition sous forme d'un résumé d'une page pour le 31 mai 2010.
- 2 Réponse de la revue Développement Durable & Territoires à cette proposition pour le 15 juin 2010.
- 3 Demande du texte complet pour le **15 septembre 2010** les conditions éditoriales sont précisées sur le site de la revue : http://www.developpementdurable.revues.org/
- 4 Réponse définitive de la revue en décembre 2010.
- 5 Mise en ligne pour le 1er trimestre 2011.

Les propositions (résumés et textes complets) sont à adresser par courrier électronique aux trois coordinateurs du dossier :

 $Christian\ Brodhag: \underline{christian.brodhag@emse.fr}$ 

Aude Porcedda : aporcedda@mcq.org

Olivier Petit : <u>opetitfr@yahoo.fr</u>

#### **Christian Brodhag**

Christian Brodhag est ingénieur civil des Mines et docteur es sciences, directeur de recherche à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (France), il a été délégué interministériel au Développement durable (2004-2008), il préside le Conseil d'orientation de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la francophonie de Québec (IEPF). Christian.BRODHAG@emse.fr

## **Aude Porcedda**

Aude Porcedda est sociologue, chargée de recherche au Musée de la civilisation. Elle enseigne à l'École nationale d'administration publique de Québec. Auteur du livre « Musées et développement durable », ses centres d'intérêt sont le développement durable, le management et la transformation des institutions culturelles. <u>aude.porcedda@mcq.org</u>

## **Olivier Petit**

Olivier Petit est économiste, maître de conférences à l'Université d'Artois. Il est actuellement en délégation au CNRS (Institut Ecologie et environnement) au CLERSE (UMR 8019 CNRS-Univ. Lille1), chercheur associé au Centre EREIA (EA 4026, Université d'Artois) et membre de res-eau-ville (GDR 2524, CNRS), opetitfr@yahoo.fr